

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 6 Octobre 2016

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 29 Octobre 2016 s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Didier VUILLAUME, Maire.

**PRESENTS:** Mr. Didier VUILLAUME. Mme Martine JUPY. Mr. Jean FREYRI. Mme Jacqueline KIEFFER. Mme Martine DRILLON. Mr Jean-Jacques HUGUENOT. Mme Corinne LETERRIER. Mr Laurent PICHOT. Mr Benoit MERCIER.

**ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR:** Mme Monique HARTWICH ayant donné pouvoir à Mr Didier VUILLAUME; Mr Jean-Marc BEZARD ayant donné pouvoir à Mme Corinne LETERRIER. Mr Rémi CURÉ ayant donné pouvoir à Mr Benoit MERCIER

**ABSENTS EXCUSES :** Mme Nora SI BACHIR. Mme Aurore LEFEVRE. Mr Arnaud LELACHE

**SECRETAIRE :** Mme Jacqueline KIEFFER

Le compte-rendu du précédent Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité. Lors de ce conseil municipal, Mr Laurent PICHOT, absent, avait été désigné comme *référént de la Sécurité routière*. Il nous confirme l'acceptation de cette décision pour mener à bien les actions locales dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière.

### **1° - POINT SUR L'INTERCOMMUNALITE**

La Communauté de Communes du Pays Fertois est en crise depuis juin.

Le désaccord entre le Président et la majorité des Conseillers communautaires dont 16 Maires sur 19 porte essentiellement sur la fusion avec le pays de Coulommiers et le retrait des délégations aux deux vice-présidents chargés des dossiers d'aménagement, d'économie et des transports .

La situation était bloquée jusqu'à début Octobre, puisque seul le Président peut donner sa démission. Ce qu'il a fait, le 5 Octobre.

De nouvelles élections devront être organisées avec l'élection d'un nouveau bureau

### **2° - POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS**

#### **a) City Park**

Les travaux se termineront en fin de semaine prochaine. A l'issue de cela une formation aura lieu pour son bon fonctionnement ainsi que pour l'utilisation par l'école, le centre de loisirs et la section des adolescents.

La gestion de la section Ados se fera dans le cadre de l'Association SVL (Sammeron Vie Locale). Mrs Laurent PICHOT et Jean-Marc BEZARD seront les référents pour le city Park.

Le coût de cette installation s'élève à 88 962 € HT – dont 36 920 € sont subventionnés par le Département ainsi 46 080 € resteront à la charge de la commune.

#### **b) Micro-crèche**

La C.A.F nous fait part qu'elle nous subventionne à hauteur de 104 000 €. 27 000 € nous seront versés par le Département et la MSA subventionne à hauteur 10 000 €, 10 000 € ayant été attribués au démarrage du fonctionnement de la micro-crèche, ce qui fait un total de 141 000 € soit presque la totalité de nos dépenses engagées.

#### **c) Ateliers municipaux**

Une consultation pour un Architecte sera faite dans le cadre du contrat rural d'ici 6 à 8 mois pour une prévision de construction en 2018.

#### **d) Covoiturage**

En cours

### **e) Eclairage public**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que rue de Metz, une trentaine de lampadaires pourraient être remplacés pour un éclairage au LED ce qui occasionnera des dépenses certes, mais réduira le coût du poste électricité, soit une économie de 60 %.

Il fait également part de la possibilité d'obtenir une subvention du SDESM et des différents devis qu'il a reçus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- ACCEPTE le devis de la Sté STPEE d'un montant H.T. de 23 280 €
- AUTORISE le Maire à solliciter une subvention auprès du SDESM
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

D'autre part, dans toute la Commune, nous avons 304 points lumineux. Nous envisageons d'éclairer la sente qui va de la rue de la Charbonnière au stade en passant par le pont qui ne tardera pas à être installé ainsi que la liaison douce.

### **f) Voirie**

Avant la fin de l'année des travaux de voirie seront encore entrepris

- Pré-Macquais pour un coût de 6 268 €
  - Rue René Cassin : 19 496 €. Les trottoirs ne seront pas refaits, une zone de rencontre limitée à 20 km/h mise en place, permet et autorise les piétons à emprunter la chaussée
  - Rue de la Couture pour 6 637 €. Là aussi l'option trottoir n'est pas retenue pour éviter tout rétrécissement de la chaussée
  - Parking derrière l'église pour 9 200 €. Manque de place de stationnement autour de la mairie, du centre de loisirs. Ces places seront essentiellement réservées au personnel de la mairie qui empruntera le portillon côté église.
  - Et enfin réfection des angles rues de la Marne et de la Couture pour 2 208 €
- Total 43 807 € HT.

## **3° - QUESTIONS DIVERSES**

### **a) Dérogation scolaire**

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de dérogation scolaire pour une enfant de Sammeron scolarisée dans une classe spécialisée à Lizy-sur-Ourcq ainsi qu'une participation financière de 800 €. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, considérant que la Commune de SAMMERON ne peut offrir à cette enfant l'enseignement spécialisé dont elle a besoin,

- ACCEPTE cette dérogation et son financement
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

### **b) Relais de la Flamme sacrée**

Le 30 octobre prochain à 19h50 le relais de la Flamme sacrée passera à Sammeron et s'arrêtera au monument aux morts en présence des anciens combattants.

### **c) Arc de Dierrey**

La signature de la vente du terrain pour l'Arc de Dierrey placé derrière le bassin de rétention en direction de Signy-Signets aura lieu très prochainement.

### **d) Eglise**

C'est la commune qui entreprendra les travaux début 2017 sans l'aide du cabinet Terres et Toits afin de réduire les coûts. Une aide provenant de la Fondation du Patrimoine ainsi que tous les dons peut s'élever à environ 20 000 €. A cela se rajoute la réserve parlementaire de 13 000 €.

### **e) Départ à la retraite de Mr Patrick ROUSSELOT**

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal des remerciements de la part de Patrick ROUSSELOT, touché par le pot de départ organisé en son honneur par la Commune et de l'octroi d'une prime de départ à la retraite.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Maire,  
**Mr Didier VUILLAUME**

**EMARGEMENTS**

Mr Didier VUILLAUME	
Mr Jean FREYRI	
Mme Martine JUPY	
Mme Jacqueline KIEFFER	
Mr Laurent PICHOT	
Mme Aurore LEFEVRE	
Mr Rémi CURÉ	
Mme Martine DRILLON	
Mr Arnaud LELACHE	
Mme Monique HARTWICH	
Mr Jean-Jacques HUGUENOT	
Mme Corinne LETERRIER	
Mr Benoit MERCIER	
Mme Nora SI BACHIR	
Mr Jean-Marc BEZARD	